



dossier de surendettement et harcèlement banque Oney

Par **Yelina37**, le **24/03/2020** à **12:28**

Bonjour,

j'ai un dossier de surendettement et je règle mes créanciers depuis janvier 2014.

je règle par virements automatiques la banque Oney et en février ils m'ont signalé n'avoir pas reçu la mensualité de 10 euros. j'ai interrogé ma banque qui n'a trouvé aucun dysfonctionnement et m'a envoyé la preuve du virement que j'ai aussi sur mon relevé de compte. J'ai transmis ces éléments à Oney mais ils insistent sur le fait qu'ils n'ont pas reçu les 10 euros alors que 2 virements sont effectués chaque mois sur leur compte.

Ils me menaient de soumettre mon dossier au contentieux et de rendre mon plan caduc.

Que me conseillez-vous alors que le virement a bien été effectué comme tous les mois depuis janvier 2014?

Florence